

OPTION CINEMA AUDIOVISUEL

LYCÉE PIERRE D'ARAGON

(MURET)

Le Lycée Pierre d'Aragon de Muret propose aux futurs élèves de Seconde de s'inscrire dans l'option facultative cinéma audiovisuel. L'horaire est de trois heures hebdomadaires. Cette option s'adresse évidemment aux élèves qui aiment le cinéma, veulent comprendre comment on fait un film, voir et analyser des grands films de **l'histoire du cinéma** français, américain et international, découvrir les métiers du cinéma, rencontrer des techniciens et des artistes, participer à la création de projets personnels en tournant des courts-métrages projetés dans le cadre de séances publiques.

Cet enseignement associe donc **analyse et pratique**, découverte du cinéma documentaire et de fiction. Les élèves pensent et ressentent ; ils analysent et ils créent. L'apprentissage des outils techniques va de pair avec la découverte des grands films.

Au cours des trois ans d'apprentissage, les élèves vont régulièrement au cinéma, participent à des festivals, partent tourner sur des séquences d'une semaine de tournage à l'étranger.



Tournage à Gaztelugatxe

Le **programme** de Seconde est décliné en cinq propositions:

- L'une tourne autour de la question des émotions des spectateurs : comment et pourquoi le cinéma nous fait-il rire, pleurer, avoir peur ? Quel plaisir le spectateur ressent-il?
- Le personnage de cinéma est étudié dans son rapport à l'histoire, à l'interprète, aux choix du réalisateur : comment un personnage impose-t-il sa présence au spectateur ?

- Qu'est-ce qu'un plan de cinéma ? Comment le concevoir ? Pour construire quels effets et quel sens ?
- Le programme aborde aussi une question technique et esthétique : les trucages et les effets spéciaux. Quelle place occupent-ils dans le cinéma d'aujourd'hui ? Quelles possibilités ouvrent-ils ? En quoi modifient-ils notre perception de spectateurs ?
- Une initiation aux métiers du cinéma et aux formations qui ouvrent à ces métiers.

Au fil de l'année et dans le cadre d'un co-enseignement, au lycée et dans une salle de cinéma, en cours et en tournage, avec des enseignants et des professionnels du cinéma, les élèves pourront ainsi développer leur goût pour les images et leur culture cinématographique.

Les élèves inscrits à l'option cinéma dès la Seconde pourront par ailleurs, en Première et en Terminale, prolonger cet apprentissage dans **l'enseignement de spécialité Cinéma audiovisuel** (vous trouverez une présentation vidéo et .pdf de cet enseignement en suivant [ce lien](#)) qui a ouvert en 2019. Cet enseignement de spécialité du cinéma, est un enseignement rare, qui permet de développer sa culture, d'assouvir une passion et d'apprendre à réaliser ses propres projets. Il constitue un atout évident dans la constitution de son projet post-bac.

Outre la sensibilisation aux métiers du cinéma, les élèves pourront enfin découvrir les parcours proposés aux étudiants dans le Supérieur, par exemple celui de l'Ecole Nationale Supérieure d'Audiovisuel de Toulouse (ENSAV - participation à la « Corrida audiovisuelle », réunissant des films d'étudiants d'écoles du cinéma du monde entier).

Vous pouvez découvrir quelques travaux d'élèves [ici](#) ou [là](#). Il s'agit d'une carte sonore et de courts-métrages réalisés pendant la période du confinement.



Tournage à Barcelone

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR L'ADMISSION EN OPTION CINEMA AUDIOVISUEL

SECONDES GENERALES ET TECHNOLOGIQUES

Les candidats devront cocher la case Option cinéma sur leur dossier d'inscription, puis fournir dans les jours qui suivent l'inscription un dossier comprenant :

- Les bulletins de l'année de Troisième ;
- Une lettre de motivation.

Les élèves seront recrutés en fonction de leur profil.

Les dossiers devront montrer un intérêt réel pour le cinéma de même qu'une forte motivation.

Aussi, dans cette perspective, en complément du dossier, des entretiens pourront être organisés.